

## Proposition loi anti squat : expulser et punir plutôt que protéger et loger décemment !

Voici quelques-unes des dispositions de la proposition de loi des députés Guillaume Kasbarian et Aurore Bergé qui vise à « *protéger les logements contre l'occupation illicite* » : résilier les baux de locataires défaillants sans passer par le juge (sauf s'ils et elles le demandent), mettre à la rue plus vite et dans n'importe quelle condition les couches populaires sous la menace de les jeter en prison, punir de 3 ans de prison le maintien ou l'introduction dans un local sans contrat de bail, sanctionner toutes celles et ceux qui aideraient ou faciliteraient des squat à 3700 euros d'amende... **Au lieu de s'attaquer au mal logement et développer un logement social à hauteur des besoins criants, la Macronie crée encore plus de désespoir social et assimile toujours plus la précarité à la criminalité.** Protéger les marchands de sommeil plutôt que les locataires, tout cela avec le soutien des député-es républicains et du Rassemblement national, unis dans une même haine antisociale.

Pour preuve de la gravité du texte, cette imputation de « vol » à toute occupation de logement vide qui pourrait conduire directement à la prison tout en restreignant la marge d'appréciation du juge. Imputation que même le ministre de la justice a qualifié en séance d'aberration et de non sens mais qui a quand même été votée y compris par les députés de son parti. Il n'y a décidément que Macron pour oser un tel cynisme quand dans le même temps il lance son conseil national de la refondation sur la thématique du logement dans une optique de « justice sociale ». Pire encore le gouvernement a laissé passer un amendement sanctionnant des mêmes peines une occupation de locaux « économiques » visant expressément les petits commerçants et artisans (donc son électorat) mais qui pourrait aisément lui servir pour réprimer durement des grèves avec occupation d'usine. C'est donc une loi anti-sociale qui pourrait multiplier le nombre d'expulsions par deux, trêve hivernale ou pas. C'est une boîte de Pandore qui nous ramène au 19<sup>ème</sup> siècle et ses violences sociales que des décennies de conquêtes sociales avaient réussi à vaincre.

Le texte est désormais au Sénat avec sa majorité de droite qui sera tentée sans nul doute de durcir encore si cela est possible ce texte dont la place devrait être dans la poubelle de l'histoire. Mais il est encore temps de barrer la route à ce cauchemar social par la mobilisation et le rapport de force. C'est ce qu'ont commencé à construire l'Union syndicale Solidaires avec les associations de défense des locataires et la plateforme logement.

Mais nous devons amplifier le mouvement par la mobilisation des travailleurs-euses dont les plus fragiles et modestes feront les frais de ces dispositions de mort sociale. Le logement est essentiel. Sans celui-ci, pas de vie sociale. Tenons nous prêt-es tout au long de la navette parlementaire et ensuite si besoin.

**Retrait de la proposition de loi Kasbarian ! Augmentation des salaires, pensions et minimas sociaux ! Augmentation des aides au logement ! Construction de 300 000 logements sociaux par an !**